

VigiCrécy réunit plus de 100 personnes à Coulommiers

L'ancienne Banque de France a accueilli le 7 mars une réunion d'information organisée par VigiCrécy au cours de laquelle deux intervenants du Smage des 2 Morin ont fait des annonces importantes.



Plus de 100 personnes ont assisté vendredi 7 mars à la réunion organisée par l'association citoyenne, VigiCrécy. La violence des dernières inondations en octobre 2024 est encore dans toutes les têtes, la crue a fait des dégâts qui sont encore visibles aujourd'hui. Et les sinistrés sont nombreux à être toujours en négociations avec leur assurance pour être indemnisés.

« J'ai cette lassitude de voir les habitants, nos villes, nos commerces, être sinistrés. Quatre fois en 2024 et même cinq fois pour certaines communes. Il faut travailler avec les politiques sans faire de la politique. Il faut alléger les contraintes administratives qui empêchent l'exécution des travaux », annonçait vendredi la présidente de VigiCrécy, Corinne Lécart, elle-même commerçante sinistrée à Crécy-la-Chapelle.

Présent au début de la réunion publique, le député Franck Riester a évoqué « ce sujet récurrent et historique. Dans mon action de député, c'est en haut de la pile des priorités, nous devons passer la vitesse supérieure. Un audit du ministère de l'Ecologie rendra ses conclusions prochainement, l'association Seine Grands Lacs viendra nous apporter son expérience technique. Nous voulons une accélération de tous les plans d'investissements et chantiers prioritaires ».

Prévenir les inondations

Au cours de la réunion, deux membres du Smage ont présenté des travaux qui visent à limiter les prochaines crues. A cet effet, Jean-Michel Sagnes, troisième vice-président en charge du pilotage, des études et des travaux Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) de Chauffry à Esbly, et Pascal Fournier, secrétaire du bureau du Smage des 2 Morin, ont répondu aux interrogations du public. A plusieurs reprises, les participants ont évoqué les difficultés rencontrées avec les assurances, la loi Barnier, ou encore la future mise en place des diagnostics de vulnérabilité visant à accompagner les habitants du territoire. Le Smage des 2 Morin va mettre en ligne, dans les prochains jours, des informations visant à accompagner au mieux les habitants.

De son côté, VigiCrécy a proposé d'organiser une démonstration de mise en place de batardeaux, ces barrières anti-inondations qui peuvent se poser devant les ouvertures telles que les portes ou les fenêtres des habitations.

Le Smage a annoncé, qu'à la demande de mairies et de propriétaires, la structure travaillait à la réduction du risque d'inondation notamment à Coulommiers, Boissy-le-Châtel et Mouroux. Des berges sont en cours de restauration afin qu'elles résistent mieux aux crues. De même, le Smage travaille sur des ouvrages afin de réduire la formation des embâcles et d'améliorer l'écoulement du cours d'eau. La renaturation du Grand Morin est également prévue afin d'effectuer une restauration hydromorphologique et écologique de la rivière.

Sur le secteur de Coulommiers, les zones concernées par ces travaux sont le complexe d'ouvrage de Pontmoulin, la fausse rivière, le moulin de l'Arche, le moulin Trochard, le clapet de la Sucrerie, le moulin de Coubertin, le déversoir de la maison Frémin et le moulin de Martroy pour Boissy-le-Châtel.

Le budget prévisionnel de ces travaux s'élève à 9,6 millions d'euros subventionnés par l'agence Seine-Normandie, le Département, le Smage des 2 Morin, Seine Grands Lacs.

Mouroux directement concerné

Les travaux sur le clapet de Mouroux ont débuté le 24 février avec la réalisation de travaux forestiers pour l'accès au site, la mise hors d'eau, le démantèlement et le dérasement du clapet ainsi que la reprise des berges du Grand Morin avec la création d'une frayère. Les travaux devraient durer dix mois. Dans le secteur La Ferté-Gaucher, l'ouvrage du Marais à Jouy-sur-Morin est également concerné par des travaux depuis le 24 février.



Au terme d'une réunion de presque trois heures, l'assemblée a pu poser des questions et elles étaient nombreuses. **LPB - Tous droits réservés.**